

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18613**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Bâtiment et construction, spécialité Maintenance et réhabilitation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'université de Lorraine, Recteur de l'académie, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois, 232 Bâtiment : construction et couverture, 233 Bâtiment : finitions

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- **Activités de maîtrise d'ouvrage et de gestion de patrimoine :**
 - o gestion de services techniques d'industries ou de patrimoine d'habitations, gestion de logements collectifs
 - o gestion de services techniques communaux, intercommunaux, départementaux, régionaux
- **Activités de maîtrise d'œuvre :**
 - o diagnostics, études et suivi de chantier
 - o études économiques de la construction
 - o conception en bureaux d'études de structures ou d'équipements techniques
 - o contrôle des constructions
- **Activités dans les entreprises de construction :**
 - o pilotage et gestion de chantiers de réhabilitation (gros œuvre, second œuvre ou équipements techniques)
 - o études de prix et réalisation de devis.
- Savoir gérer un patrimoine immobilier, (ensemble d'habitations, de bâtiments publics, site industriel), techniquement, économiquement et administrativement,
- Etre capable d'intégrer la maintenance dans le coût global d'une construction,
- Savoir définir et conduire un projet de réhabilitation (description, estimation, réalisation).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent dans le secteur du bâtiment pour des Maîtres d'ouvrage, des Maîtres d'œuvre, des bureaux d'études, des bureaux de contrôles ou des entreprises de production.

- Gestionnaire de patrimoine immobilier (public et privé),
- Responsable des services techniques (habitat ou tertiaire, hôpitaux, maisons de retraite...),
- Responsable de la maintenance (habitat ou tertiaire, hôpitaux, maisons de retraite...),
- Chefs de chantier, Conducteur de travaux, responsable du service méthodes pour des entreprises du BTP,
- Projeteur en bureau d'études (structure, thermique),
- Collaborateur d'architecte,
- Assistant à la Maîtrise d'ouvrage : responsable d'études, conception et suivi de travaux,
- Conseiller ou responsable en aménagement et sécurité.

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1503 : Management de projet immobilier

F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

F1108 : Métier de la construction

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1201 : Conduite de travaux du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- UE1 - Enseignement général (7 ECTS) : Communication /Langue/Législation
- UE2 - Enseignement scientifique et technologique (7 ECTS) : Enveloppe du bâtiment/ Equipements des bâtiments/Sécurité de la construction.
- UE3 - Enseignement professionnel 1 (7 ECTS) : L'opération de construction/Connaissance des entreprises et des métiers du second œuvre.
- UE4 - Enseignement professionnel 2 (9 ECTS) : Urbanisme et construction/Objet de la réhabilitation/ Travaux de réhabilitation/Entretien et maintenance (145 heures).
- UE5 - Projet tuteuré (135 heures- 9 ECTS).
- UE6 - Stage 14 semaines (cursus classique) ou 26 semaines (cursus en alternance) (21 ECTS).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury de délivrance du diplôme : Six membres de l'équipe pédagogique (4 enseignants et 2 professionnels)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury de délivrance du diplôme : Six membres de l'équipe pédagogique (4 enseignants et 2 professionnels)
En contrat de professionnalisation	X		Jury de délivrance du diplôme : Six membres de l'équipe pédagogique (4 enseignants et 2 professionnels)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999, relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UL> Offre de formation

[Université de Lorraine](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT Nancy-Brabois à Villers-lès-Nancy

Historique de la certification :